

Procuration pour l'assemblée générale

Je soussigné.....ne pouvant être présent à l'Assemblée Générale de l'Association Lapérouse Albi-France du 15 mars 2013

donne pouvoir à M. ou Mme.....

.ou à défaut à

pour me représenter et en conséquence prendre part en mon nom aux différentes délibérations et votes.

Signature (précédée de: Bon pour pouvoir):

.....

Acte de candidature au conseil d'administration

Je soussigné(e):

.....
à jour de ma cotisation, déclare faire acte de candidature à l'élection du tiers renouvelable du conseil d'administration de l'association Lapérouse Albi-France.

Date: Signature:.....

Les actes de candidature doivent être envoyés à Association Lapérouse, Musée Lapérouse, 41 rue Porta 81000 Albi, avant l'Assemblée Générale, conformément au règlement intérieur de l'association.

Les membres sortants qui se représentent doivent aussi faire acte de candidature.

.....

Inscription au repas

Les personnes qui le désirent peuvent participer au repas pris à l'issue de l'assemblée générale. Le repas sera pris au restaurant de l'hôtel Mercure.

M. et/ou Mme..... désire(nt) participer au repas à l'issue de l'Assemblée Générale du 15 mars.

Il suffit de retourner ce bulletin accompagné d'un chèque de 26 Euros par personne avant le 9 mars 2013

Appel aux bonnes volontés

Notre association poursuit sa marche en avant.

Nous rappellerons simplement les efforts faits pour améliorer le musée, augmenter la fréquentation en oeuvrant tout particulièrement auprès des scolaires, gérer les diverses formes actuelles de communication, développer les relations internationales, proposer expositions et conférences.

Il en résulte inévitablement un accroissement des tâches auxquelles se trouvent confrontés tous ceux d'entre nous qui travaillent au jour le jour pour une association vivante et dynamique.

Il est donc absolument nécessaire que tous les membres du conseil d'administration acceptent de prendre leur part, compte tenu de leurs disponibilités et de leurs compétences, dans le fonctionnement de l'association afin d'alléger la charge de travail qui repose plus intensément sur certains. Etre membre du conseil d'administration ne doit pas être considéré comme une simple distinction. C'est d'abord accepter de faire partie d'une équipe et de lui apporter son concours dans la réalisation des buts que l'association s'est fixée.

Bien entendu tout membre de l'association peut très bien proposer son aide sans pour cela désirer appartenir au conseil d'administration.

Les domaines où les bonnes volontés sont appréciées ne manquent pas: secrétariat, Journal de Bord, informatique, comptabilité, documentation, archives, accompagnement de scolaires, visites guidées, recherche de mécénat, expositions...Chaque personne désireuse d'apporter son concours peut trouver de quoi satisfaire ses goûts. N'hésitez pas à vous manifester auprès d'un membre du Bureau ou tout simplement le jour de l'assemblée générale.